

## Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada transmettra les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Puisque ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux entités du secteur public situées dans la province ou le territoire en question.

L'article 12 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'une ou l'autre de ces organisations en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organisations avec lesquelles vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 12 ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux entités du secteur public situées dans la province ou le territoire en question.

## Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait jumeler les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

## Divulgation des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

## Renseignements supplémentaires

<http://www.statcan.gc.ca>

Nous vous remercions de votre collaboration.

Veuillez retourner le questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.

Division de la statistique du secteur public

## Administrations Municipales

# Enquête trimestrielle de certains placements financiers et certaines recettes

pour les trois mois se terminant le

Confidentiel une fois rempli.

If you prefer this questionnaire in English, please check

Veuillez renvoyer un exemplaire rempli de la formule avant le 15 du mois suivant la période à l'étude à l'adresse suivante :

Statistique Canada  
170, Promenade du Pré Tunney  
Division des opérations et de l'intégration,  
JT2-B15  
Ottawa, Ontario, K1A 0T6

Réservé à Statistique Canada

C 800 =

## À LIRE AVANT DE COMPLÉTER LE QUESTIONNAIRE

### AUTORISATION

Déclaration exigée en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.  
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

### CONFIDENTIALITÉ

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

### ENTENTES DE PARTAGE DE DONNÉES

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada transmettra les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

Pour plus de détails au sujet des ententes de partage de données, veuillez consulter la dernière page du questionnaire.

### OBJET

Cette enquête est effectuée par la Division de la statistique du secteur public pour recueillir des données à jour sur les variations trimestrielles de certains **ACTIFS FINANCIERS** et de certaines **RECETTES FISCALES** des municipalités et de leur organismes. Ces renseignements et d'autres données semblables relatives à d'autres administrations et sociétés servent de base à l'analyse des flux financiers du système des comptes nationaux. Votre information pourrait aussi être utilisée par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

### DIRECTIVES

#### (a) Base de déclaration

- (i) La municipalité proprement dite. Veuillez remplir séparément les colonnes prévues pour les divers fonds.  
(Ex. administration budgétaire, capital et emprunts, etc.)
- (ii) Les organismes municipaux. Veuillez remplir séparément les postes suivants :
  - tous les fonds du service des eaux combinés
  - tous les autres organismes combinés
  - ne pas inclure les fonds en fiducie ou les entreprises (hydro, gaz, téléphone et transport en commun)

#### (b) Prêts (Actif) relativement à vos propres entreprises

Il importe ici d'indiquer dans quelle mesure une municipalité a financé ses « propres entreprises », autrement que par des emprunts sous forme d'obligations non-garanties.

#### (c) Certaines recettes municipales

Voir les directives ci-incluses.

- (d) Si vous avez de la difficulté à remplir le questionnaire, communiquez avec la Section des enquêtes institutionnelles par téléphone 1-866-301-3784, télécopieur 613-951-0709 / 1-800-755-5514 ou par courriel au ([statcan.piu-uip.statcan@canada.ca](mailto:statcan.piu-uip.statcan@canada.ca)).

Réservé à Statistique Canada

Corrigé

Vérifié

Saisi

Comparé

Saisi

4-2600-315.2 : 2017-10-30

 Statistique Canada Statistics Canada



Référence	CERTAINS ACTIFS FINANCIERS	Fonds de la municipalité				Fonds de ses organismes propres (combinés)		Dollars (omettre les cents) Total
		Fonds d'administration budgétaire	Fonds de capital et d'emprunt	Fonds d'amortissement	Fonds de réserve et autre fonds	Services des eaux	Autre (préciser)	
31000	<b>ENCAISSE ET DÉPÔTS :</b>							
31100 à 31200	(a) En monnaie canadienne seulement Encaisse et dépôts dans les banques à chartes	111	112	113	114	115	116	119
31300	Encaisse dans d'autres institutions financières	121	122	123	124	125	126	129
31910 à 31930	(b) En devises étrangères, y compris les dépôts convertibles	131	132	133	134	135	136	139
	<b>TOTAL, ENCAISSE</b>	141	142	143	144	145	146	149
33000	<b>PLACEMENTS :</b>							
33110	(a) Gouvernement fédéral et ses organismes Bons du Trésor	211	212	213	214	215	216	219
33120 à 33160	Obligations	221	222	223	224	225	226	229
33210	(b) Gouvernements provinciaux ou territoriaux et leurs organismes Bons du Trésor	231	232	233	234	235	236	239
33220 à 33260	Obligations	241	242	243	244	245	246	249
33430 à 33440	(c) Autres municipalités et leurs organismes Obligations non garanties	251	252	253	254	255	256	259
33530 à 33540	(d) Propre municipalité (si c'est permis) Obligations non garanties	261	262	263	264	265	266	269
33710 à 33730	(e) Autres effets à court terme (billets à court terme négociables et acceptations bancaires)	271	272	273	274	275	276	279
	(f) Autres placements : ce qui reste sous 33000 - <i>veuillez préciser les postes principaux:</i>							
	280	281	282	283	284	285	286	289
	<b>TOTAL, PLACEMENTS</b>	301	302	303	304	305	306	309
34000	<b>PRÊTS : (Actifs)</b>							
34120	(a) Propres entreprises (hydro, gaz, téléphone et transport en commun)	311	312	313	314	315	316	319
	(b) Autres prêts (ce qui reste sous 34000 - <i>veuillez préciser les postes principaux</i> ) et exclure les transactions entre les fonds							
	320	321	322	323	324	325	326	329
	<b>TOTAL, PRÊTS</b>	361	362	363	364	365	366	369

Référence	CERTAINES RECETTES MUNICIPALES (comptabilisé de caisse) - voir les directives	1. trimestre à l'étude		2. l'année à ce jour		À l'usage du bureau
		00	00	00	00	
11000 + 19800	(a) Collecte de taxes par les administrations locales 1. Perçues pour les propres besoins de la municipalité	487	492	497		
	2. Perçues pour d'autres administrations locales	488	493	498		
	3. Perçues pour les autorités scolaires locales	489	494	499		
	4. Perçues pour les administrations provinciales et territoriales	490	495	500	501	
16200 + 17500	(b) Transferts conditionnels et inconditionnels en provenance des gouvernements provinciaux (courant et capital)	491	496		601	

**DIRECTIVES**

Vous pouvez choisir de remplir cette section de l'une des deux façons suivantes : la colonne 1 pour les données trimestrielles (données de trois mois) ou la colonne 2 pour les données de l'année à ce jour (données cumulatives). Inclure seulement les taxes **perçues directement** par votre municipalité. S'il vous plaît veillez à ce que les données soient cohérentes d'un trimestre à l'autre.

Nom de la personne qui a rempli le rapport	Fonction	Courriel	Numéro de téléphone	Numéro de télécopieur	Date (aaaa-mm-jj)